

**MAIRIE
DE
CHAPTELAT**

**Nombre de
conseillers**

en exercice	19
présents	11
votants	13

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an *deux mille VINGT QUATRE*
le 9 décembre

Le Conseil Municipal de la commune de
CHAPTELAT

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la mairie, sous la présidence de
Madame Julie LENFANT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04/12/2024

Présents (11) : Julie LENFANT, Alain LAURENT, Marie Yvonne TAMAGNAUD PONTELLO, Sébastien DESERBAIS, Nicolas DECHAUX, Christian PROVOST, Thierry PEYRAT, Nathalie DUMAINE, Laetitia VERGNE, Pascal PARDOUX, Caroline LAVIGNE

Absent ayant donné procuration (2)

Christel MASDIEU donne procuration à Nicolas DECHAUX
Karine LEONARD donne procuration à Nathalie DUMAINE

Absents (6) :

Marion RABIET
Kéa LAFONT.
Philippe LAURENT.
Christophe BERTRAND.
Opélie GREGORIO.
Yia MOUA.

Secrétaire de séance : Thierry PEYRAT

V : Rectification d'erreurs matérielles

Il vous est proposé de rectifier, suite à des erreurs de saisie, la délibération n° de-20241211-49 du 12 novembre 2024, le point III : *Modification du tableau des effectifs* :

En conséquence, il est demandé au conseil de modifier la délibération du 12 novembre 2024 comme suit et de l'autoriser à signer tous les actes nécessaires :

1. **de diminuer à la demande d'un agent titulaire** son temps de travail pour convenance personnelle, transformant son poste d'adjoint territorial technique à temps non complet de 28/35^{ème} à 26/35^{ème} (au lieu de 26/35^{ème} à 24/35^{ème}).
2. de supprimer un poste d'Adjoint technique territorial à temps complet et **d'en créer d'Adjoint technique territorial principal à temps complet de 2^{ème} classe** suite à la réussite d'un examen professionnel, à pourvoir au 1^{er} janvier 2025, une déclaration de vacances d'emploi (DVE) sera lancée à l'issue de ce conseil (il manquait la mention « principal »).

FILIERE TECHNIQUE

Adjoint technique territorial à temps complet

Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet

Adjointe techniques territoriaux à temps non complet :

- Poste à 28/35^{ème}
- Poste à 26/35^{ème}

1 poste à supprimer

1 poste à pourvoir

1 poste à supprimer

1 poste à pourvoir

VOTE :

Présents : 11

Procuration : 2

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie le jour, mois et ans que dessus 10 décembre 2024

Au registre sont les signatures.

Affiché le 10 décembre 2024

Pour copie conforme

En mairie le : 10 décembre 2024

Madame la Maire

